

AVIS DE COURSE

LA COUPE DE LA RAGUE

4^{ème} MANCHE du challenge CYCCIT

DIMANCHE 18 mars 2018

1. DEFINITION

La coupe de la Rague se déroulera dans la baie de Mandelieu la Napoule et Golfe Juan.
Une manche est prévue : Dimanche 18 mars 2018 – signal d'avertissement 10h55.

2. REGLES APPLICABLES

L'épreuve sera régie par :

- Les règles de Course pour Voiliers (RCV2013/2016)
- Les prescriptions de la FFV
- L'avis de course
- Les Instructions de Course (remises aux concurrents à leur inscription)
- Les règles des classes concernées (lorsqu'elles ne sont pas en contradiction avec les règles précédentes)

3. LICENCES ET DOCUMENTS DES NAVIRES

Tous les membres de l'équipage devront obligatoirement être en possession de la licence FFV 2018 visée par un médecin, et la présenter lors de l'inscription du bateau. Les mineurs doivent de plus présenter une autorisation parentale.
Pour tous les bateaux, feuille de jauge.

4. CLASSES INVITEES

- CAH : Classes A-B-C-D-E-F-G-R1-R2-R3-R4-L-multicoques
Le comité de course se réserve le droit de procéder à des regroupements.

5. HORAIRES DES COURSES

le premier signal d'avertissement sera donné à 10H55.

6. INSCRIPTIONS

Inscription par internet : www.iscr.fr (possibilité de payer en ligne) **jusqu'au jeudi 15 mars inclus**

Inscription par courrier :
Christian PIASCO 20 avenue Sainte Lorette, 06130 Grasse **jusqu'au Lundi 12 mars inclus**

Inscription au club :
ISCR-Port de La RAGUE **le samedi 17 mars de 17h à 19h**

Quelque soit le mode d'inscription, les licences valides de tout l'équipage avec le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs sont indispensables. De plus, le comité se réserve le droit de déclasser tout bateau ayant à son bord au moins un équipier non licencié et/ou non déclaré dans la fiche d'inscription.

7. PARTICIPATION

Engagement 25 euro par bateau.

REMISE DES PRIX - le dimanche 18 mars 2018 à 18h30 au Club ISCR